

AIDE AUX FESTIVALS ET MANIFESTATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Programme	Encourager l'accès à la culture pour tous (25) Nature – Fonction : 6574 / 65734 -311 Programme – Opération : P0090 – 10020 / 10022
Bénéficiaires	Associations, communes, communautés de communes.
Condition(s) d'attribution	Sur présentation d'un projet de manifestation artistique ou culturelle présentant un intérêt départemental, avec énoncé détaillé des actions programmées et budget prévisionnel. Subordonnée à une aide financière publique locale significative.
Référence(s) décision(s) du Conseil départemental	Juin 1970 Février 1982 BP 2014 CP du 21 octobre 2016
Détermination de l'aide	En fonction de l'intérêt du projet, de l'enveloppe globale annuelle et des financements publics locaux.
Modalité(s) d'attribution	Demande au moyen de l'imprimé téléchargeable sur Sarthe.fr à retourner par mail ou courrier avant le 1 ^{er} novembre N-1 pour l'année N.
Service(s) chargé(s) de l'instruction	Direction générale adjointe de l'Éducation, des Sports, des Transports et de la Culture Direction de la Culture Actions culturelles ✉ contact.estc@sarthe.fr

Mise à jour : septembre 2016